



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Administration et du Patrimoine

Direction du Patrimoine

Service de l'Entretien du Patrimoine

CAHIER DES CHARGES

FOURNITURE DE MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE AU SIEGE DE LA BCEAO À
DAKAR

Mai 2019

I. OBJET

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les prestations relatives à la fourniture de matériel d'éclairage au Siège de la BCEAO.

Les soumissionnaires sont invités à présenter des offres en deux (2) lots distincts et indépendants comme suit :

- Lot 1 : Fourniture de luminaires encastrables (600 X 600 mm) conçus pour trois (3) tubes LED, munis de dispositif de fixation pour faux plafond en staff et équipés de grilles réflecteurs haut rendement.
- Lot 2 : Fourniture de tubes LED de 0,60 mètres / 6000 K, 1,20 mètres / 6000 K et 1,50 mètres / 6000K.

A ce titre, vous trouverez, en annexe, le cadre de devis quantitatif à renseigner.

II – NORMES ET RÈGLEMENTS

Les équipements ainsi que les essais de contrôle et de réception doivent satisfaire aux normes en vigueur dans le domaine, notamment :

- la norme EN 62471 relative à la sécurité photo-biologiques des lampes et des appareils utilisant les lampes fluorescentes ;
- la norme IEC 62776 relative aux lampes à LED conçues pour remplacer des lampes fluorescentes ;
- la norme NF EN 12464-1 relative à l'éclairage des lieux de travail ;
- la norme NF C 15 100 relatives aux installations électriques de basse tension.

III – RECEPTION – GARANTIE

La réception pourra être prononcée qu'après le constat de la livraison conforme du matériel.

L'entreprise garantira les tubes LED sur une durée de 3 années minimum à compter de la date de réception provisoire.

Important :

L'entreprise attributaire du marché devra impérativement joindre, à la livraison de la commande, le certificat du fabricant attestant l'originalité du matériel.

A cet égard, la BCEAO se réserve le droit de faire effectuer des tests de vérification de l'authenticité de ce matériel par des organismes spécialisés.

IV – PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Votre offre devra, sous peine de rejet :

- indiquer les caractéristiques (marque, type et spécifications techniques) du matériel proposé ;
 - indiquer les caractéristiques du dispositif de fixation pour faux plafond en staff proposés ;
 - indiquer les prix unitaires et totaux HT/ HDD en FCFA des luminaires ;
-

- préciser la durée de vie et la garantie proposée pour les tubes LED ;
- être accompagnée de la documentation technique du matériel proposé ;
- préciser le délai de livraison du matériel.

Le matériel proposé doit être impérativement de très bonne qualité et de marque d'origine PHILIPS, OSRAM, SYLVANIA ou de toute autre marque de qualité équivalente (à préciser).

ANNEXE : Cadres de devis quantitatifs et estimatifs

Lot 1 : Fourniture de luminaires encastrables (600 X 600 mm) conçus pour trois (3) tubes LED, munis de dispositif de fixation pour faux plafond en staff et équipés de grilles réflecteurs haut rendement.

<i>Désignation</i>	<i>Quantité</i>	<i>Prix unitaires FCFA</i>	<i>Prix total FCFA</i>
Luminaires encastrables (600 X 600 mm) conçus pour trois (3) tubes LED, munis de dispositif de fixation pour faux plafond en staff et équipés de grilles réflecteurs haut rendement.	1 000		
Reprise du matériel déposé (en moins-value)	Ens		
Montant total HT/HDD (FCFA)			

Lot 2 : Fourniture de luminaires encastrables (1200 X 300 mm) conçus pour deux (2) tubes LED, munis de dispositif de fixation pour faux plafond en staff et équipés de grilles réflecteurs haut rendement.

<i>Désignation</i>	<i>Quantité</i>	<i>Prix unitaires FCFA</i>	<i>Prix total FCFA</i>
Tubes LED de 0,60 mètres / 6000 K.	3 000		
Tubes LED de 1.20 mètres / 6000 K	300		
Tubes LED de 1.50 mètres / 6000 K	100		
Montant total HT/HDD (FCFA)			

NB : Ces cadre de devis quantitatifs et estimatifs sont donnés à titre indicatif. Il peuvent donc être complété sur la base de l'expérience et l'expertise de chaque soumissionnaire.

Par ailleurs, les soumissionnaires peuvent proposer toutes autres offres en variante à condition que celles-ci soient suffisamment expliquées par une note faisant ressortir son intérêt pour la Banque.